

**MA VISION**



**POUR LE MANDAT 2021-2024**



# SOMMAIRE

I.	Contexte de ma candidature	5
II.	Regard synthétique sur le bilan	10
III.	Priorités du mandat	14



**L**e mandat qui m'a été confié le 17 Janvier 2017 arrive, à grands pas, à terme. J'en ferais un bilan exhaustif à l'Assemblée lors du prochain sommet de notre Union prévu les 6 et 7 février 2021.

En décidant de me présenter pour un second mandat, j'obéis à la tradition qui veut que tout candidat porte à l'attention du public ses priorités du mandat pour lequel il sollicite les suffrages. Je me plie à cet exercice à travers les grandes lignes de la vision que je souhaite voir gouverner mon action, si je bénéficie de la confiance de nos chefs d'Etat.

Cette vision récapitule le contexte de sa présentation (I). Elle considère la synthèse du bilan écoulé (II) et formule les priorités programmatiques du mandat à venir (III).





## I CONTEXTE DE MA CANDIDATURE

**J**e termine dans deux mois un premier mandat de quatre ans à la tête de la Commission de l'Union africaine (CUA). J'ai été fier de l'avoir mené à la tête d'une équipe dont chacun a donné le meilleur de lui-même pour le succès de notre commune entreprise. J'ai été surtout honoré de l'avoir fait sous les leaderships respectifs des présidents Alpha Condé de la République de Guinée, Paul Kagamé de la République du Rwanda, Abdel Fattah el Sissi de la République Arabe d'Égypte et de Cyril Ramaphosa de la République d'Afrique du Sud, auxquels je rends un vibrant hommage pour les merveilleux appuis, les éclairages et le sens de responsabilité dont chacun a fait preuve lors de sa présidence de notre Union.

J'adresse mes vifs remerciements et mes chaleureuses salutations à l'ensemble des Chefs d'Etat du Continent, qui ont tous été pour moi, durant ces quatre ans, d'un soutien constant et efficace. Je leur suis reconnaissant pour la confiance, la sollicitude et l'honneur qu'ils m'ont tous accordés dans l'accomplissement de ma mission.

Dès les premiers jours du mandat écoulé, j'ai décidé de visiter tous nos Etats membres. J'en ai visité l'écrasante majorité. La pandémie de Covid-19 m'a empêché d'achever ce cycle de visites. Partout où j'ai été en Afrique, j'ai été entouré de la même sollicitude, de la même chaleur et de la même affection. Cette large sympathie m'a encouragé, entre autres, à solliciter à nouveau, le soutien des Etats membres.

Je voudrais, en formulant les grandes lignes de ma vision, demeurer ancré au patrimoine doctrinal des pères fondateurs, aux aspirations de l'agenda 2063 et être à l'écoute attentive des exigences du monde d'aujourd'hui. Le socle que ces trois déterminants forment, m'incite à exprimer ma vision, dans la simplicité et la franchise propres à mon tempérament et à ma philosophie politique. Il en est de même de ma conception de la morale et de l'éthique, dont les éléments structurants, à mes yeux, sont la vérité, l'honnêteté, l'intégrité et l'entière responsabilité dans l'engagement.

Comment dès lors, pourrais-je échapper à l'angoisse de me mesurer, à nouveau, aux immenses défis, du fait de l'obligation de faire mieux, davantage et plus vite. Je sais ne pas être excusable d'ignorer le moindre détail de tels défis et des envahissantes problématiques qu'ils révèlent.



Me référant au contexte de mon élection en 2017, je constate que le monde s'est profondément complexifié et ses perspectives largement obscurcies.

La pandémie de la Covid-19, la contraction des ressources, la multiplication des périls globaux, les égoïsmes nationaux et le déclin du multilatéralisme ont entravé notre marche. Le relâchement des chaînes de solidarité, l'affaiblissement des valeurs humanistes de générosité, de respect de l'autre, le recul de la spiritualité et la prégnance des considérations matérielles et mercantiles ont aggravé les difficultés objectives de l'existence en Afrique, comme dans le reste du monde.

L'Afrique est un continent très jeune. Sa croissance démographique est prodigieuse. La jeunesse africaine y représente 60% de la population. Toute démarche en faveur de l'Afrique doit s'ancrer sur cette donnée cardinale. Les jeunes africains sont saisis d'un vrai « mal du siècle », celui des incertitudes du lendemain quant à leur emploi et du faible contenu des politiques d'alternance intergénérationnelle.

Les femmes africaines, cette « moitié du ciel », font partout l'objet d'une effarante inflation de discours incantatoires. En observant les changements politiques intervenus sur le continent dans les processus électoraux, tout comme dans les changements populaires non électoraux tels qu'en Tunisie, en Egypte, au Burkina, au Soudan, au Mali et autres, les femmes ont été des forces créatrices de ces tentatives de réécriture de l'Histoire dans nos pays.

A l'évidence, le contexte africain a connu pendant le mandat de nombreux changements positifs tant au niveau du développement économique et social de nos États pris individuellement qu'au plan global. Au regard des acquis conquis par l'UA à la même période, la relecture du bilan éclaire à plus d'un titre. Ce contexte est cependant marqué par des préoccupations relatives à la gouvernance démocratique et économique. La corruption, la gabegie, la concussion, la fragilité des États et des facteurs de conflits tels que la violence électorale, les changements anticonstitutionnels de gouvernement et le prolongement de la durée des mandats présidentiels ont continué à alimenter les débats au sein des opinions africaines.

Ma vision pour le mandat auquel je me porte candidat, restera tributaire des décisions et politiques qui seraient définies et arrêtées par les instances souveraines de l'Union, lesquelles s'imposent à nous et auxquelles, par conséquent, j'accorderai la plus haute attention.







Au-delà de l'exigence de fidélité aux choix de nos Etats souverains et de nos instances, ma vision s'appuiera sur une lecture sans complaisance de mon expérience et de mon constant effort de loyauté à l'agenda 2063, lequel est et demeure ma référence doctrinale essentielle. Cet ensemble de sources d'inspiration a façonné ma perception des choses et m'a, en un certain sens, insufflé une part de ses vertus éducatives. Les Sept Aspirations de l'Agenda 2063 sont une synthèse bien élaborée du rêve panafricain dans les temps africains actuels et prévisibles. Cela n'enlève rien au fait que cet Agenda est appelé à se ressourcer, s'adapter et s'enrichir du patrimoine humain en perpétuel renouvellement.

Aussi voudrais-je, si je suis réélu, soumettre ma vision pour le prochain mandat, aux exigences de la méthode, de la programmation rigoureuse et de son insertion dans le schéma universel des transformations du monde.

Au cours du mandat qui s'achève, j'ai immensément appris sur moi-même, sur l'UA, sur l'Afrique et sur le monde. L'expérience ainsi accumulée a, certes, permis d'accomplir des avancées significatives dans de nombreux domaines. Le rapport de fin de mandat en rendra compte avec exhaustivité. Cette expérience nous a également permis de mesurer nos limites, lacunes et insuffisances. Elle a permis de mettre les doigts sur des sphères où l'action est, soit plus fondamentale, soit plus décisive, soit plus urgente que d'autres.

Elle nous a surtout appris qu'en quatre ans, l'on ne peut faire tout, tant les ressources et les capacités sont limitées. De telles limites proviennent d'abord, de nous-mêmes. Il ne sert à rien de l'occulter. Je suis le premier à le reconnaître et en être profondément conscient.

Elles proviennent, ensuite, de notre structure juridique et politique qui manque de flexibilité pour accorder des marges d'action suffisantes à la Commission et encore moins à son Président. Je me demande si les débats encore inachevés sur la réforme ont suffisamment fait le contour de cet incontestable handicap.

Nos limites proviennent, enfin, de la modestie des moyens et ressources, lesquels sont le reflet des capacités et du niveau de développement de nos Etats et, subséquentement, de notre organisation continentale. Quelle que soit la légitimité de nos ambitions pour celle-ci, nous ne pouvons, hélas, pas les réaliser toutes, d'un seul trait de temps. Une brève relecture du bilan en donne l'illustration.



## II REGARD SYNTHÉTIQUE SUR LE BILAN

La prise en compte du bilan dans la vision est essentielle. Dans ses versants lumineux comme dans ceux moins reluisants, la considération du bilan du mandat écoulé est éclairante à plus d'un titre. Il en est ainsi de ses apports comme de ses manquements. Sans prétendre aucunement à l'exhaustivité, je voudrais me réjouir de certains acquis fondamentaux dont la contribution à notre projet continuera à nous éclairer et à nous guider dans le futur.

La réforme institutionnelle décidée en Janvier 2017 ayant comme champion Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, a visé à doter l'organisation d'une Commission performante et efficace, capable de répondre aux priorités continentales convenues. Durant cette période, des progrès ont été accomplis, entre autres, dans la restructuration de la Commission, dans les méthodes de travail de l'Union avec l'institution d'un sommet de Coordination en lieu et place du sommet ordinaire de Juillet, la répartition des tâches entre la Commission et les Communautés Economiques Régionales (CER), le financement de l'organisation et la mise en œuvre des réformes budgétaires.

La poursuite des efforts pour « Faire taire les armes » s'est fixée comme objectif de traiter les différentes dimensions de cette problématique dont la réalisation est une condition essentielle du développement.

L'implication couronnée de certains succès remarquables dans la résolution de nombreuses crises telles que la Somalie, le Soudan du Sud, la République centrafricaine, le Soudan etc, a été un point marquant de notre engagement pour la paix et la sécurité en Afrique. L'adoption à l'unanimité d'une résolution au Sommet de Nouakchott relative au conflit du Sahara Occidental a consacré la volonté de l'Afrique d'apporter aux efforts des Nations unies un soutien actif pour une solution juste et équitable à ce lancinant conflit. Les résultats obtenus dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, dans le Bassin du Lac Tchad et en Somalie, dénotent de la volonté de l'Afrique de jouer pleinement sa partition dans la lutte universelle contre ce fléau qui continue à faire peser des vrais risques d'extension à des zones plus septentrionales du Continent.

La création de la Zone de Libre-Echange Continentale africaine (Zlecaf) en Mars 2018 à Kigali, son lancement en Juin 2019 à Niamey, la nomination de son Secrétaire Général et son installation à Accra en août 2020, représentent incontestablement une étape historique dans l'effectivité des échanges commerciaux à compter du 1er janvier 2021.



L'adoption en Janvier 2018 du Protocole relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et au droit d'établissement ainsi que l'instauration d'un passeport panafricain en février 2019 ont constitué une étape importante vers une plus grande intégration.

Le lancement en Janvier 2018 du Marché Unique de Transport Aérien Africain (MUTAA), initiative dénommée « ciel ouvert de l'Afrique » crée un marché unique et unifié, grâce à la libéralisation de l'espace aérien en Afrique. C'est là une source d'impulsion décisive pour le programme d'intégration économique du Continent.





La mise en place d'un Conseil Consultatif de la Jeunesse et la nomination en Novembre 2018 d'une Envoyée spéciale pour la jeunesse se veulent un lien et un espace permettant à cette couche vitale de la population africaine de donner le meilleur d'elle-même pour la construction du continent. L'initiative «un million d'emplois d'ici 2021» et le renforcement du programme des jeunes volontaires sont aujourd'hui en marche.

La revitalisation à partir de 2018 du Fonds pour la paix porté à 400 millions de dollars, dont 195 millions sont aujourd'hui disponibles, la création d'un fonds pour la jeunesse ainsi que le fonds pour le leadership des Femmes lancé en 2020 sont des avancées remarquables dans la voie de l'autonomisation financière de notre Organisation.

Sur le plan économique, l'Afrique doit opérer une profonde mutation. Des infrastructures durables et de qualité, une industrie et un secteur privé pourvoyeurs d'emplois et orientés vers la satisfaction des besoins locaux, une agriculture qui nourrit autant qu'elle procure des devises, le tout soutenu par un système éducatif et de santé moderne et disponible au plus grand nombre, une gouvernance rigoureuse et transparente, ce sont là les fondations sur lesquelles se construira l'Afrique que nous voulons. C'est ce rôle que nous comptons désormais assigner au NEPAD, devenue Agence de développement.

La stratégie continentale de réponse à la Covid19 à travers la création d'un Fonds de riposte, d'un plaidoyer efficace de l'annulation de la dette et l'initiative de la plateforme de fournitures médicales, a mis en lumière notre aptitude à la solidarité et nos capacités d'organisation et d'anticipation.

Africa CDC, a montré une remarquable efficacité dans la coordination des politiques, la formation du personnel et la mise à disposition des équipements et médicaments.

La rénovation et la diversification de nos partenariats stratégiques ont ouvert un champ assez large à notre coopération internationale.

Avec les Nations unies et l'Union européenne, des accords-cadres ont aménagé les fondements d'une coopération multiforme, notamment dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la gouvernance et du développement.

Avec la Chine, des progrès significatifs et soutenus ont été obtenus dans le cadre du Forum de Coopération Afrique Chine (FOCAC). Pour la première fois, l'Union africaine a été considérée comme un acteur majeur de la coopération sino-africaine, régie par le FOCAC. Le TICAD (Tokyo International Conference of African Development), cadre de coopération avec le Japon, s'est poursuivi de façon satisfaisante.

Des accords de coopération et de dialogue stratégique ont émergé avec la France, les Etats unis, la Grande Bretagne, la Russie, l'Allemagne, l'Inde, la Turquie et certains pays du Golfe.

En dépit cependant de ces progrès, il ne m'échappe pas que le mandat qui s'écoule a bien révélé des limites et des fragilités que je ne saurais occulter. Leur identification sans complaisance me paraît être une condition essentielle pour nos progrès futurs. La mise en œuvre complète de la réforme institutionnelle est appelée à contribuer à leur atténuation, voire à leur éradication. Les dysfonctionnements administratifs nombreux, l'impact des pesanteurs sociales sur le fonctionnement des institutions, les lacunes dans l'agencement des chaînes de solidarité des départements et des organes spécialisés, les déficiences dans la rigueur méthodologique, etc...doivent être détectés et le moment venu, corrigés. Mon vœu le plus cher est que les priorités du mandat prochain offrent l'opportunité de résorber ces lacunes.





## III PRIORITÉS DU MANDAT



Les priorités du mandat sont appelées à fixer le cadre normatif de notre déploiement futur. Si je suis réélu, ces priorités constitueront ce cadre programmatique rigoureux que j'appelle de tous mes vœux et auquel je tiendrai, dans la mesure de mes possibilités.

Face à l'ampleur déconcertante des demandes et les contraintes imposées par la limitation des ressources, des choix parfois douloureux s'imposent.

Il serait démagogique de promettre tout réaliser en quatre ans. Je ne saurais promettre ce que je sais au-delà de mes capacités et de mes pouvoirs. Je ne saurais, non plus, céder à la dispersion et à une boulimie politique vaine, non crédible, inappropriée. Aussi, je me propose de centrer les efforts sur des priorités en harmonie avec l'Agenda 2063.

Ma volonté est de m'investir, avec la future Commission, à faire progresser de façon significative notre projet panafricaniste en me concentrant sur des domaines prioritaires ayant une vocation continentale.

Je voudrais les décliner en programmes concrets et leur aligner les institutions de l'Union comme le veulent nos décisions pertinentes sur la réforme institutionnelle.

Pour moi, et sous réserve d'amendements enrichissants, ces priorités devraient se décliner en toute harmonie et cohérence avec nos aspirations.



**Première priorité: Parachever la réforme institutionnelle et renforcer le leadership de la Commission.**

Le parachèvement de la réforme par la connectivité de l'Union africaine à ses citoyens, la construction d'un système de financement soutenable, le renforcement du mécanisme de mise en œuvre et de suivi de la réforme, le renforcement de l'unité et la cohésion des départements seront, à côté d'autres mesures, les principales déclinaisons de cette priorité.

A l'expérience, le renforcement du leadership de la Commission requiert une attention particulière à l'unité et à la cohésion des Départements de celle-ci. L'approfondissement de l'esprit d'équipe ainsi que le développement des effets de synergie et de solidarité agissante occuperont une place prépondérante dans la mise en œuvre de notre volonté de renforcer le leadership de la Commission

Je voudrais, dès le départ, si les décideurs du continent m'accordent à nouveau leur confiance, partager cette volonté avec tous les membres de la nouvelle commission et parvenir, sur ce point, à un consensus solide et engageant.

Se situant dans la droite ligne d'une volonté résolue de poursuivre avec davantage de détermination la réforme institutionnelle dans son ensemble, cet impératif opérationnel me paraît aujourd'hui, à la lumière de l'expérience, la clef de nos succès futurs.





**Deuxième priorité:** Renforcer la responsabilité redevable en matière administrative et financière.



Dans le cadre des efforts visant à construire une institution bien gouvernée, il est primordial de continuer à consolider les cadres et les systèmes de gouvernance, afin de renforcer la responsabilité redevable dans toutes les sphères de l'administration et des finances. Pour ce faire, tous les départements et bureaux seront instruits de s'inspirer des performances axées sur les résultats et de la gestion prudente des ressources, conformément aux règles, règlements et politiques établis en la matière.

Des efforts particuliers seront portés à la réduction, voire à la suppression, des goulots d'étranglement qui affectent considérablement les résultats. Davantage de mesures administratives et disciplinaires seront prises en tant que de besoin pour améliorer le fonctionnement de la Commission et de ses organes. Les recommandations et résultats des audits externes connaîtront une mise en œuvre diligente à cet effet.

La crise de la Covid 19 a eu des effets dévastateurs sur les économies africaines, entraînant une perturbation de la production et une forte réduction de la demande. Les retombées de la forte détérioration de la croissance mondiale et des conditions financières plus rigides ont largement affecté la capacité de génération des revenus de la plupart des Etats membres et par conséquent de leur capacité de contribution au budget de l'UA. Aussi, une approche plus austère des dépenses budgétaires sera-t-elle adoptée.

Enfin, il nous faut encourager une plus grande appropriation du processus de réforme en ce qui concerne le financement de l'Union.





**Troisième priorité: « Faire taire les armes » à l'échelle du Continent.**

Le prochain mandat pourrait être un échec si nous ne parvenons pas à réduire substantiellement le bruit des armes dans les pays en proie aux crises et conflits armés en Afrique. Eradiquer le terrorisme dans le Sahel, la région du Lac Tchad, au Mozambique, en Tanzanie et en Somalie, consolider la paix en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Libye, au Soudan et apporter la contribution de l'Afrique à la solution du conflit au Sahara Occidental, vont constituer le principal champ de faire taire les armes. Développer l'alerte précoce, la prévention, promouvoir la médiation africaine, raffermir le principe de la solution des problèmes africains par les africains, respecter les principes démocratiques et les droits de l'homme devraient être, entre autres, les instruments de cette priorité. Articuler avec davantage de clarté le discours sur la doctrine africaine en matière de financement des opérations de maintien de la paix sur le continent, la bonne gouvernance économique et démocratique, seront les principaux axes de notre effort de faire taire les armes.

L'ambition d'une Afrique prospère ne doit jamais être perdue de vue comme une condition essentielle à notre priorité de faire taire les armes. Aussi, je récusé, au plus profond de moi-même, cette figure que « la malédiction de l'Afrique » voudrait coller à notre si beau, si diversifié et si panoramique continent.



### Quatrième priorité: Conduire à bon port certains projets intégrateurs.

Quatre grands projets vont continuer à mobiliser nos efforts. Le succès de la ZLECAf se situe au premier rang de ceux-ci. Je voudrais ici mobiliser les ressources nécessaires aux appuis au Secrétariat de la Zlecaf pour une mise en œuvre méthodique, progressive mais ferme de ce projet stratégique de notre continent.

La question des infrastructures me mobilise tout particulièrement. Je ferais tout pour que ce mandat connaisse le lancement effectif de l'un, au moins, de nos grands projets continentaux d'infrastructures : chemin de fer intégrateur ? Barrage d'approvisionnement hydroélectrique ? Ring road d'union et d'ouverture de l'Afrique au monde ? Cité de la jeunesse et de la révolution numérique ?

Nous devons choisir en fonction de la pertinence, de la faisabilité et de nos capacités de mobilisation des ressources. Le département des Infrastructures et l'Agence de Développement seront appelés à se mettre au service de cette exaltante ambition. En rapport avec cette problématique des infrastructures, je ferai appel au génie, aux talents et au dynamisme de notre secteur privé dont le rôle dans le projet panafricaniste doit être renforcé.

L'énergie (électrification) et le marché africain des transports complètent le tableau des Grands projets du mandat. De tels grands projets sont aujourd'hui, au moins pour certains, dans les limbes. Il est grand temps qu'ils en sortent et amorcent leur naissance dans les faits et non seulement les discours.





**Cinquième priorité:** Faire reculer la pauvreté, se battre pour l'autosuffisance alimentaire, la résilience, à travers un nouvel essor de l'agriculture et de l'économie bleue, la protection de l'environnement.



Une vigoureuse action auprès des Etats, du secteur privé africain et de la jeunesse en désamour affligeant avec la terre et le travail de la terre doit être entreprise. Une inversion de tendance est ici nécessaire. Toutes nos intelligences sont appelées à se conjuguer pour l'amorce significative d'une sortie du paradoxe insupportable des potentialités agricoles incommensurables du Continent et des taux de pauvreté et de malnutrition des plus élevés sur la planète.

Couplées à cette priorité, l'intensification de la lutte contre la Covid-19, ses conséquences ainsi que les principales pandémies dont l'Afrique continue de souffrir, densifie cette priorité particulièrement poignante et justifie pleinement son inscription en haut du tableau des priorités.

**Sixième priorité :** Opérationnaliser les politiques en faveur des jeunes et des femmes.

Les jeunes africains vivent les incertitudes du lendemain quant à leur avenir, et du faible contenu des politiques d'alternance intergénérationnelle. La jeunesse africaine a soif de changement, d'innovation et de création. Notre devoir est de tout faire pour rencontrer ses motivations légitimes. Dans son essence, l'action de l'Organisation, doit avoir pour obsession la prise en compte de tels besoins en matière de libertés, de modernité, d'émancipation, de changement, d'éducation, de santé, d'emploi et d'épanouissement physique, moral et intellectuel.

Les femmes africaines sont légitimement exigeantes quant à leur insertion et leur autonomisation financière. J'entends demeurer à leur écoute et renforcer le plaidoyer en leur faveur auprès des autorités nationales et des instances internationales partenaires de l'Afrique. Il nous faut ici plus d'actions concrètes que de discours. Je voudrais m'y employer avec force, en harmonie avec mon engagement pour la décennie de l'inclusion financière de la femme.

L'ancrage, en Afrique, du modèle démocratique et des valeurs de liberté, d'égalité, d'équité et de justice qui en sont le cœur palpitant, m'apparaît, avec certitude, irréalisable tant que les centaines de millions de femmes continuent de ployer sous le joug de la marginalisation, de l'ignorance, voire de l'oppression de systèmes archaïques et rétrogrades. Une vigoureuse action multidimensionnelle en vue d'inverser totalement le système inique et insupportable qui, après soixante années d'indépendance, continue d'écraser, sous mille pesanteurs nos mères, sœurs et épouses, s'avère à mes yeux, un pilier de premier ordre dans toute vision stratégique d'émancipation de notre continent.

Les messages politiques et mesures concrètes en faveur de la jeunesse et des femmes méritent d'être portés plus haut et plus fort par tous les vecteurs de transmission de la pensée et de l'intelligence

Le festival des arts africains, le festival du cinéma, le festival de la jeunesse africaine, l'annuelle des femmes africaines, la conférence des intellectuels africains, l'activation et l'opérationnalisation de l'association des universités africaines, les jeux africains, la convention de la diaspora africaine, tous ces instruments et forums, je les appellerai à un réveil et une synchronisation innovante de leur nécessaire élan en étroite synergie avec les organes compétents de la commission. C'est là, je l'avoue, l'un des domaines où le mandat actuel s'achève avec le bilan le moins reluisant, en dépit de soubresauts, ici ou là.

Je m'engage à corriger cette tendance au déclin d'un fécond rapport entre la Commission, les femmes, la jeunesse, la culture et les vecteurs du message du panafricanisme.





### **Septième priorité : Impulser la pensée africaine sur les déterminants patents des crises.**

Cette priorité renvoie à quatre thématiques majeures au sujet desquelles je m'efforcerai de faire progresser la pensée africaine au sein des principaux centres des décideurs continentaux.

La question du constitutionnalisme et de l'Etat de droit s'inscrit en tête du tableau de ces thématiques. De nombreuses crises politiques graves résultent d'attitudes discutables vis à vis des fondements de nos Etats. L'irrespect de notre constitutionnalisme s'invite comme déterminant récurrent de nos crises. Nous ne pouvons rester longtemps silencieux au regard de ce sujet. Il ne s'agit pas de mettre en cause la valeur du principe fondamental du libre choix de chaque peuple, de chaque Etat, d'adopter le système constitutionnel qui lui est propre. Il s'agit de renforcer le plaidoyer pour que les Etats membres respectent de tels choix une fois adoptés et devenus le fondement du pouvoir et de sa dévolution pacifique dans tel ou tel Etat membre de notre organisation.

Se pose ici avec acuité le respect de l'indépendance de la justice, de la sacralité des institutions en charge de la sauvegarde des constitutions, en particulier les cours et conseils constitutionnels, ainsi que les instances en charge de la régularité et de la transparence des processus électoraux. Je souhaite vivement pouvoir, ici, engager une série d'initiatives allant dans le sens de l'enracinement des idées fondatrices du constitutionnalisme africain.

L'Afrique dispose d'un impressionnant arsenal politique et juridique particulièrement fécond en cette matière. L'Acte constitutif de l'Union africaine, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, et l'ensemble des textes fondateurs de tous les organes de l'Union, construisent une vraie pyramide d'un ordonnancement politique et juridique achevé. Pourtant, le fossé entre cette construction théorique et nos pratiques institutionnelles est hautement préoccupant. Je ferai tout ce qui est possible pour réduire ce fossé au cours du mandat qui vient.

Un appel sera fait aux universitaires, juristes, politologues, historiens et sociologues de tous les espaces linguistiques et culturels du Continent pour apporter leurs contributions à l'édifice et à la conception d'un nouveau pacte d'un consensus africain solide et réalisable.



La résurrection du communautarisme à l'échelle du continent pose de nouveaux défis et apparaît comme un autre déterminant de nos crises latentes ou ouvertes. Il y a donc lieu de prendre à bras le corps un tel phénomène avant qu'il n'affecte l'unité de nos peuples et n'abîme violemment l'œuvre entreprise par nos pères fondateurs. Une réflexion innovante débouchant sur des mesures politiques à proposer à nos Chefs d'Etat s'impose de toute urgence.

Le fanatisme infeste certaines régions du continent désormais profondément affectées par les déviations idéologiques. Il s'agit en particulier de celles où la radicalité et l'idéologie fanatique continuent de sévir et propager mort, dévastation et désolation. De telles déviations doivent, certes, être combattues militairement, économiquement et politiquement. Elles doivent aussi être combattues sur le terrain idéologique, culturel et intellectuel. Cette entreprise dont la complexité n'échappe à personne ne saurait être différée. L'appel aux forces religieuses authentiques, aux universitaires, au monde de l'art et de la culture, doit ici se conjuguer dans un bel élan salvateur pour contenir et éradiquer le terrorisme, le fanatisme et l'aveuglement meurtrier.

La dimension spirituelle, la sagesse africaine, la philosophie africaine, le dialogue des civilisations, le dialogue des cultures, le multilinguisme et le multiculturalisme, restés pendant longtemps les enfants pauvres de notre action, doivent reprendre leur digne place dans celle-ci.

Je répugne au sectarisme, au repli sur soi, au refus des apports de l'autre, à l'ostracisme, à l'autarcie, à l'enfermement aveugle et paralysant. Je suis résolument pour le dialogue des cultures et des civilisations.

L'exclusion forme ce quartet du malheur. Il n'y a aujourd'hui aucune crise africaine où l'exclusion n'est pas un déterminant majeur. Le plaidoyer en faveur de l'inclusion et d'un modèle institutionnel agrégeant est une vraie urgence à l'échelle de tout le continent. Les Etats qui donnent des signes forts de relèvement sont précisément ceux qui ont progressé dans la voie de l'inclusion et de la démarcation de son corollaire funeste, l'exclusion. Je voudrais avec l'intelligentsia et tous les décideurs du continent m'interroger sur un possible horizon d'une démocratie consensuelle de résorption de telles tares.





**Huitième priorité : Ressourcer nos partenariats stratégiques.**



La coopération et la solidarité internationales sont irremplaçables. Notre monde est à la fois multiple et un.

L'Afrique et l'Asie, l'Afrique et l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, comment ne pas être fier que notre continent soit aujourd'hui au centre de ces immenses ensembles géostratégiques ? En définitive pourtant, nous ne jouirons pleinement de ce statut qu'à la condition de nous affirmer, sans complexe ni ombrage, dans notre propre être, notre personnalité, notre identité, sur une base de totale égalité avec les autres.

Dans ce domaine de rapports féconds avec l'Autre, il s'inscrit, en étroite collaboration entre la CUA et les Communautés économiques régionales pour une meilleure rationalisation du travail et une répartition claire des tâches, l'ardente obligation de faire respecter en toutes circonstances, les quatre principes qui gouverneront notre redéploiement sur l'échiquier international.

L'Afrique étant aux africains, les problèmes africains se résolvent par et entre les Africains. L'Afrique doit parler partout d'une seule voix. L'Afrique doit compter d'abord et avant tout sur ses propres forces. L'Afrique s'engage aux côtés de ceux qui combattent l'unilatéralisme et plaident avec force pour un multilatéralisme de respect, d'égalité et d'avantages mutuels.

J'entends revisiter avec les Organes compétents de l'Union nos partenariats stratégiques afin de les mettre en harmonie et cohérence avec de tels principes. Il n'y a aucun bénéfice stratégique pour l'Afrique dans l'irrespect de l'un quelconque de ces quatre simples mais cruciaux principes.

En définitive, l'ambition ardente est qu'à la fin du mandat qui vient, nous pourrions chanter l'hymne africain en un festival de la paix continentale, en une joyeuse kermesse du bien-être et du doux silence des armes sur toute l'étendue de l'Afrique. Quel rêve me dira-t-on ? Oui, je le dis haut et fort. Je rêve d'un continent où le bruit des armes et la douleur des violences se seront définitivement ensevelis sous les hymnes de la culture, du grondement des usines, des lumières des découvertes scientifiques, de la confrontation civilisée des doctrines, des compétitions saines et pacifiques des programmes politiques, des cérémonies joyeuses d'inaugurations d'infrastructures éducatives, sanitaires, portuaires, routières, industrielles, agricoles, environnementales, sportives et artistiques. Je regarde dans l'horizon de ce rêve. Je m'engage à tout faire pour qu'il soit vérité, réalité et vie.





